



LE BROCHET OLIVETAIN

Pêcher dans la rivière "Loiret"...

Bulletin d'information 2026

336 allée Sainte Croix

45160 OLIVET

■ : 06 11 38 28 81

www.lebrochetolivetain.fr

Courriel : lebrochetolivetain@gmail.com

Chères pêcheuses, chers pêcheurs, l'année 2025 touche à sa fin, il est donc temps pour nous de vous souhaiter de très bonnes fêtes de Noël et de vous adresser tous nos meilleurs vœux pour l'année 2026. Comme tous les ans, les activités de notre amicale ont commencé par le CA qui a eu lieu le 21 janvier. Les membres rééligibles ont été réélus et le bureau reste inchangé par rapport à 2024. Les traditionnels « lâchers » de truites ont eu lieu comme prévu. Les truites nous sont toujours fournies par la pisciculture Ollivier de Saint Aignan le Jaillard.

Le concours des jeunes qui devait être organisé le samedi 24 mai a été annulé car les poissons blancs avaient déserté la rivière. Nous ne savons pas vraiment à quoi est due cette désertion qui n'est pas un phénomène uniquement propre à la rivière. Certains pensent que cette absence est due à l'appétit glouton des cormorans qui ont sévi pendant plusieurs mois sur la rivière. Force est de constater que la présence de ses oiseaux noirs devient de plus en plus problématique. Comme tous les ans la ville d'Olivet en partenariat avec la métropole a réalisé un fauquard permettant l'extraction de 80 tonnes d'herbes qui, comme les cormorans, sont une espèce envahissante. En parlant d'herbes envahissantes, nous avons réussi à limiter la prolifération de l'hydrocotyle sur la partie non domaniale de la rivière. Le Dhuy, principal affluent, est moins touché cette année, ce qui n'est pas du tout le cas du Loiret domaniale qui est totalement envahi, ce qui ne semble affoler personne.

A noter dans vos agendas :

(sous réserve de modifications)

- **Assemblée Générale : Dimanche 1er février 2026, 10h à l'Alliage**
- **Lâchers Truites : Voir le calendrier sur notre site**
- **Concours Jeunes : Mai 2026**

Grand chambardement, grande révolution en ce qui concerne la vente de cartes de notre amicale de pêche. En effet pour l'année 2026, celles-ci ne seront plus en vente qu'en ligne via le site Helloasso.com. Les tarifs restent inchangés par rapport à 2025.

L'association de Spéléologie Subaquatique du Loiret continue comme tous les ans l'exploration des sources de la rivière, notamment celle se trouvant sur la rive droite à l'amont du bassin des Tacreniers. Cette source s'était tarie pendant plusieurs années avant de renaitre en septembre 2022. Les explorations des plongeurs ont permis de cartographier 600m de galeries.

Les repeuplements d'automne ont eu lieu les 24 novembre et 4 décembre avec des déversements de perches, brochets et sandres pour un total de 8 545€. N'oubliez pas qu'il vous est possible de retrouver toute l'actualité brûlante de l'association (dont les dates de repeuplements et lâchers) sur notre site internet lebrochetoliverain.fr.

Notre assemblée générale annuelle est prévue le dimanche 1^{er} février 2026 à 10h à l'Alliage et sera suivie du verre de l'amitié. Nous vous attendons nombreux. Nous terminons cet éditorial en vous souhaitant de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année et nous vous souhaitons une très bonne année 2026.

Bien halieutiquement,
Les membres du bureau.

EMPOISSONNEMENTS 2025

300 kg de Perches

200 kg de Brochets

100 kg de Sandres

300kg de Truites

Pour un montant total d'environ 11 000 €



La petite dame blanche

Vous avez sans doute déjà rencontré ce petit échassier d'un blanc immaculé, arpantant les rives du Loiret ou picorant dans les champs alentour. C'est l'**aigrette garzette**, cousine du héron, de la famille des ardéidés. Elle mesure 60 cm de hauteur possède un long bec noir et des pattes jaunes. Autrefois migratrice vers l'Afrique car frileuse, elle se sédentarise petit à petit chez nous à cause du réchauffement climatique. Elle se nourrit de petits poissons, d'insectes, de vers, de reptiles et même de petits oiseaux... Elle niche en colonie avec d'autres hérons. Elle fut autrefois chassée pour les plumes de sa huppe qui décoraient les chapeaux des belles dames. Ne pas confondre l'aigrette garzette avec le **garde-bœuf**, tout aussi blanc mais avec un bec jaune, plus petit et plus « trapu ».

Rappel sur la réglementation

Ouverture du sandre le 3^{eme} samedi de juin.

Nombre de carnassiers (Brochet et Sandre) limité à 2 sujets par jour. Prélèvements autorisés :
Brochet entre 65 et 80 cm - Sandre entre 55 et 70 cm - Perche de plus de 25cm.

Black Bass en «No Kill» sur tout le parcours.

Pêche de la Truite : 1 canne maximum les fins de semaine de déversement des truites et 3 le restant de la semaine jusqu'au 25 avril 2026.

Pour l'équilibre de l'écosystème du Loiret, ne pas remettre les Silures à l'eau.

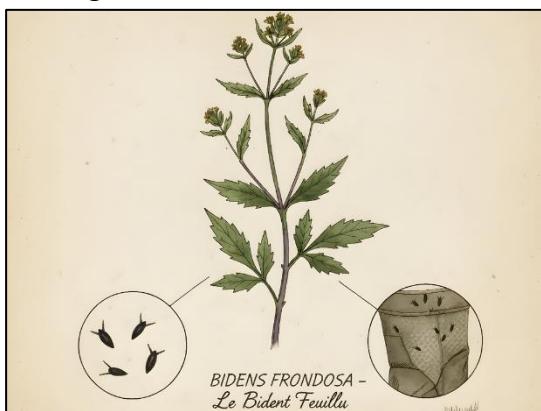
Toutes infractions aux lois sur la pêche feront l'objet de procès-verbaux. Les infractions relatives au règlement intérieur peuvent être sanctionnées par une indemnité forfaitaire conventionnelle. En cas de contestation sur cette possibilité, le contrevenant sera déféré devant la juridiction compétente.

Quelle que soit la nature de l'infraction, la récidive pourra entraîner le retrait de la carte et l'exclusion de l'Association.

En action de pêche, les personnes non titulaires de la carte du Brochet Olivetain, et contrôlées par les gardes de pêche se verront systématiquement dans l'obligation de l'achat d'une carte majorée de 300% sur la base d'une carte annuelle, conformément à l'article 9 du règlement intérieur du Brochet Olivetain.

Le bident feuillu

Si vous avez l'habitude de fréquenter les rives du Loiret pour installer votre poste de pêche en fin d'été, vous l'avez forcément déjà rencontré. Le **Bident feuillu (bidens frondosa)** est cette plante discrète qui finit souvent sa journée... accrochée à vos bas de ligne ou à vos chaussettes !



Comment le reconnaître ? Le Bident feuillu est une plante annuelle qui apprécie particulièrement les sols riches et humides. Ses tiges sont teintées de pourpre et peuvent atteindre 1 mètre de haut. Les feuilles sont découpées en 3 ou 5 folioles dentées. Ses fleurs sont jaune vif, entourées de collerettes de feuilles vertes. Elle possède un réseau racinaire superficiel qui rend son arrachage facile.

Bien qu'il semble faire partie du décor de nos rivières depuis toujours, le Bident feuillu est originaire d'Amérique du Nord. Il s'est naturalisé en Europe au XIXe siècle. S'il n'est pas considéré comme une espèce invasive majeure, il est très compétitif et remplace parfois nos espèces locales sur les zones de marnage (là où l'eau se retire en été).

Son nom vient du latin bi-dens (deux dents). En automne, la plante produit des graines aplatises munies de deux petites pointes barbelées (les arêtes). C'est là que le pêcheur entre en scène malgré lui ! Ces crochets sont conçus pour s'agripper aux poils des animaux (zoochorie) ou aux fibres de nos vêtements de randonnée. En se fixant sur vos cuissardes ou vos sacs de transport, la graine voyage sur des kilomètres pour coloniser de nouveaux postes de pêche.

La prochaine fois que vous passerez de longues minutes à décrocher ces petites "fourchettes" noires de votre polaire, dites-vous que vous participez, bien malgré vous, à la grande migration de cette espèce le long de nos cours d'eau !